

# Coullons, Le Journal

Juillet 2018 - N° 36

## Agenda



### JUILLET

- Dim. 1<sup>er</sup> **Marché des Producteurs de Pays** de la Municipalité
- Dim. 8 **Concours de belote** de l'E.S.C Judo
- Sam. 14 **Cérémonie du 14 Juillet**
- Sam. 21 **Concours de pétanque** de l'E.S.C Judo
- Sam. 28 **Permanence des déchets verts** de la Municipalité
- Dim. 29 **Course sur prairie** du Moto Club

### AOÛT

- Sam. 4 **Pêche de Nuit "Plancherotte"** de la Gardonnette  
**Comice Agricole**  
Jeunes Agriculteurs/Comité de Comice  
**Repas champêtre le soir**  
Comité des Fêtes  
**Spectacle pyrotechnique** Municipalité
- Dim. 5 **Marché des Producteurs de Pays** de la Municipalité
- Mar. 7 **"Un mardi soir au bord de l'eau"**  
Loiret Nature Sologne Environnement
- Du 10 au 12 **Concours hippique**  
Centre Equestre des Brosses
- Sam. 25 **Permanence des déchets verts** de la Municipalité
- Ven. 31 **Pêche de Nuit "Plancherotte"** de la Gardonnette

### SEPTEMBRE

- Sam. 1<sup>er</sup> **Pêche de Nuit "Plancherotte"** de la Gardonnette
- Dim. 2 **Marché des Producteurs de Pays** de la Municipalité  
**Vide grenier** Comité des Fêtes
- Du 14 au 16 **Concours hippique**  
Centre Equestre des Brosses
- Sam. 15 **Journée du Patrimoine**
- Dim. 16 **Journée du Patrimoine**  
**Randonnée "La Beurée Solognote"** de Rando Loisirs
- Sam. 22 **Permanence des déchets verts** de la Municipalité
- Dim. 23 **Loto** de l'U.S.C Pétanque
- Ven. 28 **Pêche de Nuit "Plancherotte"**
- Sam. 29 de la Gardonnette

## Edito

Petit à petit, les premières chaleurs arrivent. Nous sentons bien que l'été est presque là, généralement synonyme de repos. Bon nombre d'habitants de la commune vont partir en vacances, d'autres vont s'adonner au bricolage, au jardinage, ou tout simplement se reposer en profitant de la famille et des amis. Ce début de période estivale est marqué par des températures très élevées ; soyez toutefois des voisins attentifs ; c'est ensemble, par des gestes solidaires que nous vivons le mieux.

N'oublions pas de souhaiter également de bonnes vacances à nos enfants, qui vont pouvoir se détendre, profiter des activités avec notre espace bibliothèque, et le centre de loisirs ouvert du 9 juillet au 3 août, sans oublier tous ces moments de plaisir avec des balades et des pique-niques autour d'une partie de pêche.

Les nombreuses manifestations, fêtes et activités (entre autre le Comice Agricole et le feu d'artifice traditionnel tiré non pas en juillet, mais pour cette occasion le 4 août), vont se dérouler au cours de ces prochaines semaines ; elles sont ainsi l'occasion pour se retrouver, se reconforter, entretenir de la convivialité et du bonheur entre nous, entre amis, entre voisins et accueillir les touristes sur notre commune.

L'offre de loisirs est également un atout important. Après une saison culturelle riche et variée qui s'est achevée, comme vous pouvez le voir la culture continue de garder la place qu'elle mérite. Notez déjà dans vos agendas le Festival de l'Humour du 12 au 14 octobre.

Nous avons la chance d'avoir des commerces et des services de proximité. A nous d'agir dans le cadre de nos besoins pour les faire vivre.

Permettez-moi de terminer ce chapitre en rappelant à chacun de nos concitoyens, l'une des règles du bien vivre : la tranquillité de l'ordre public est du ressort de la responsabilité de chacun. A ce sujet d'ailleurs, il a été décidé de porter le projet de vidéo-surveillance, dans les priorités d'investissement pour les prochains mois.

Et n'oublions pas la boîte à lire !!!!!

En attendant, je vous souhaite à tous un très bel été.

Christelle BAPTISTA, Conseillère Municipale



**EXCEPTIONNELLEMENT**, du fait du **Comice Agricole**, il a été décidé de déplacer la Fête du Village. Le repas champêtre et le feu d'artifice auront lieu le **SAMEDI 4 AOÛT** (et non comme habituellement le samedi avant le 14 juillet).

# VENTE D'UNE PARTIE DU PATRIMOINE COMMUNAL

La Société Project a été mandatée pour effectuer une étude afin de connaître les mises aux normes de nos bâtiments. Environ 250 points nous ont donc été signalés, du plus simple changement de poignée de porte au plus coûteux, comme la mise en place d'ascenseurs. Dans ce contexte la mise aux normes de certains bâtiments appartenant à la collectivité ne peut être effectuée pour permettre des ouvertures au public.

Au vu de l'importance de certains travaux, la mise en vente de certains bâtiments a été décidée.

Pour plus de détails et renseignements, veuillez vous adresser à la Mairie.

*Coullons, le journal*

## LA FÊTE DES VOISINS



"Comme chaque année, la Fête des Voisins a été organisée avec l'aide de la Commune.

L'an passé, 8 "pôles" avaient été recensés ; cette année seulement 5 à la date prévue du 25 mai l'ont été et c'est regrettable.

A contrario, à voir les visages souriants de la "fine équipe" des rues - de Clémont, du 8 mai et de la Romancière, nul doute qu'on ne s'y est pas ennuyé, et qu'on y a mangé et bu dans une ambiance chaleureuse. Le but de fédérer, de rapprocher les individualités a été pour sûr, atteint.

Merci encore à tous les initiateurs (trices) de ces événements conviviaux qui, sans eux et elles, ne perdureraient pas.

A l'année prochaine ! "

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE



La fête de l'école est autant attendue par les enfants, que par les familles et les professeurs . C'est le moment privilégié où les enfants ont la joie de présenter à leurs proches, le travail accompli durant l'année scolaire.

Cette année, elle a eu lieu le 9 juin et a pris un nouveau visage avec un parcours autour de la Plancherotte dès 10h30 où nous pouvions voir les différentes œuvres d'art de nos enfants et écouter les chansons par groupe, sur ce parcours qui, par chance, s'est déroulé sans l'ombre d'un nuage.



Le final a eu lieu sur l'estrade à côté de l'école maternelle où tous les enfants se sont regroupés pour un dernier chant.

S'en est suivi un repas pour les familles qui le souhaitent, repas proposé avec l'aide des commerçants et artisans de Coullons.

A partir de 14h30 et jusqu'à 17h30 a eu lieu la traditionnelle kermesse dans l'enceinte de l'école élémentaire.

## LES ZONES ENHERBÉES ET PELOUSE

La tonte et la fauche des surfaces engazonnées ou enherbées de notre commune nécessitent environ 1000 heures de travail par an.

Les surfaces enherbées au sein de notre commune sont tondues régulièrement pour garder un aspect "soigné" durant pratiquement toute l'année. Ces zones tondues représentent des surfaces importantes. C'est pourquoi, dans un contexte de développement de techniques alternatives au désherbage chimique, gourmandes en temps, et le manque de personnel technique, il nous est nécessaire de repenser la manière de gérer ces surfaces enherbées.



d'un espace plutôt consacré à l'ornement avec peu de passages, des fréquences de tonte plus espacées sont tout à fait concevables (une tonte par mois, par exemple).

Pour référence l'entretien des sites communaux tels que La Plancherotte, La Huttière... ne pas tondre la totalité des surfaces à chaque intervention et laisser une bande se développer davantage en pourtour.

Une différenciation des tontes et le passage d'une tonte fréquente à une ou deux fauches par an, au delà du gain de temps, peut vous paraître, comme un manque ou une absence d'entretien de notre part !!!

Sachez que nous restons vigilants quand à la qualité d'entretien de votre cadre de vie.

Nous vous rappelons également que les appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse, débroussailleuse, perceuse...) peuvent être utilisés pour effectuer vos travaux domestiques aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00  
et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche : de 10h00 à 12h00.

Merci de votre compréhension.

La tonte différenciée propose de varier les fréquences de tonte au sein du territoire communal, pour offrir des ambiances différentes et, parallèlement, pour gagner du temps. Le choix de la fréquence de tonte va surtout dépendre de l'utilisation et de la fréquentation du lieu par les Coullonnais.

Par exemple, un espace vert utilisé occasionnellement comme espace de jeu devra en effet être tondu régulièrement (toutes les semaines ou tous les 10 jours). Par contre, ce même espace pourra avoir des parties tondues moins régulièrement ou carrément fauchées (2 à 3 fois/an), selon l'usage. Dans le cas

## VALORISATION DECHETS VERTS ET BRUIT VOISINAGE

160 kgs de déchets verts sont produits en moyenne, par an, par chaque français...

Tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille, d'élagage et de débroussaillage, vous pouvez les valoriser. Ils font un excellent paillis pour le jardin et se transforment en compost.

Si vous préférez l'alternative déchetterie, sachez que les tonnes de déchets verts amassées par le SMICTOM chaque année deviennent du compost distribué notamment aux particuliers.

Vous avez plusieurs possibilités :

Déchetterie GIEN - ARRABLOY et Déchetterie de POILLY-LEZ-GIEN dont les horaires d'ouvertures sont identiques :

du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/18h

le samedi : 9h/12h30 et 13h30/17h

sans oublier les permanences de déchets verts instaurées sur notre commune les 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h au dépôt communal.

Petite recommandation : veuillez bâcher vos remorques afin de ne pas semer vos déchets à tous vents sur votre trajet - Merci.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



La Municipalité vous invite à participer au concours communal des maisons fleuries 2018 et souhaite récompenser les jardiniers amateurs qui embellissent le cadre de vie de tous les habitants.

Ce concours est ouvert à tous, sans inscription et

donnera suite à une remise de récompenses.

Il concerne le fleurissement d'été et est essentiellement basé sur la qualité du fleurissement et de l'entretien qui, dans tous

les cas, doivent être visible de la rue. En effet la propreté des abords, la taille des haies et des arbustes, des arbres pour certaines catégories, sont autant de critères de notation du jury qui se déplacera à l'improviste début juillet.

Il est précisé que le terme « fleuri » ne signifie pas « fleurs exclusivement » mais qu'il prend en compte également les arbustes et autres plantes qui pourraient être utilisés ainsi qu'un clin d'œil au thème du fleurissement de cette année : Art et Recyclage.

Récompensée de 2 fleurs du Label des Villes et Villages fleuris, l'équipe des espaces verts ne ménage pas ses efforts pour la qualité de votre environnement. La remise des prix aura lieu au cours du mois de novembre et donnera lieu à une conférence.

Coullons, le journal

**BURGER GOURMET  
FAIT MAISON**

**la fine Bouche**  
FOOD TRUCK



Produits FRAIS & LOCAUX  
Pain ARTISANAL  
Frites MAISON

06.71.66.27.89  
chef@la-finebouche.fr  
La Fine Bouche



Notre Food Truck est une véritable cuisine mobile. La Fine Bouche vous propose Burgers, Frites, Salades, Desserts avec des produits 100% Français, Locaux et Fait Maison !

Cédric 37 ans, Chef Cuisinier, 11 ans d'expérience dans le métier, passionné de « bonne bouffe ». « Je souhaite faire découvrir une bonne cuisine avec des produits qui viennent directement de producteurs locaux.

## FOOD TRUCK LA FINE BOUCHE

Ma conjointe Laetitia 34 ans, m'accompagne dans l'aventure. Avec elle, elle-même passionnée de cuisine, nous allons vous proposer des produits raffinés et pleins de saveurs.

Cette envie ne date pas d'hier, en effet depuis longtemps exigeant sur la qualité et le goût du contenu de notre assiette, La Fine Bouche est l'aboutissement de notre ambition et le rapprochement entre les ingrédients de grandes qualités que nous trouvons en France et de la tradition Street Food développée aux USA.

Je serai présent tous les mardis soirs à partir de 18h00 sur la Place du Monument à partir du mardi 10 juillet 2018 ».

Vous pouvez consulter mon site internet :

<http://www.la-finebouche.fr/> ainsi que ma page Facebook « La Fine Bouche ».

**LA CARTE**

la fine Bouche	BURGER	BURGER + FRITES
<b>LE CHEESE</b> Buns, Oignons Rouge, Mayonnaise, Steak 120gr, Bacon, Cheddar	7.5€	10€
<b>LE CHEVRE</b> Buns, Crème Miel Ciboulette, Salade, Steak 120gr, Oignons Confités, Chèvre	8.5€	11€
<b>LE BERRICHON</b> Buns, Crème Moutarde, Salade, Bacon, Steak 120gr, Oignons Confités, Vache	8.5€	11€
<b>LE POULET</b> Buns, Sauce La Fine Bouche, Salade, Oignons Rouge, Poulet Frit 100g, Tomme Vache	8.5€	11€
<b>SALADE</b> selon les produits frais de Saison	8€	
<b>ENFANT</b> Nuggets 4 pièces 80gr, Frites		6€

**EMPLACEMENTS**

Mardi Midi : Marché d'Argent-sur-Sauldre  
Mardi Soir : Coullons  
Mercredi Midi : Marché de Blancafort  
Mercredi Soir : Argent-sur-Sauldre  
Jeudi Soir : Polly-lèz-Gien  
Vendredi Midi & Soir : Aubigny-sur-Nère

La Fine Bouche pour vos événements ? C'est possible  
Un menu personnalisé selon vos envies pour vos mariages...

## UN NOUVEAU DUO D'INFIRMIÈRES À COULLONS

Suite à la cessation d'activité d'Odile LE BARH pour départ à la retraite, le cabinet rue de la Poste, voit donc l'arrivée de **Carine PERCIOT et Sandrine DARDANT** qui prennent la responsabilité des lieux au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Pour nous, cette installation en libéral a tout d'un nouveau départ. Nous avons besoin de dynamiser et relancer nos carrières après des rythmes effrénés et des relations totalement différentes en milieu hospitalier.

Sandrine, mère célibataire de 2 enfants - 16 et 14 ans, je suis domiciliée à Saint Gondon. Agée de 43 ans et diplômée en 2008, j'ai passé 15 années en bloc opératoire à la clinique de Gien notamment en Orthopédie avec le Docteur Grenier. Les Coullonnais me connaissent déjà car cela fait déjà 4 années que je collabore avec Mme Le Barh.

Carine, mariée et mère de 2 enfants - 12 et 9 ans, je réside à Autry le Chatel. Je termine mes études et obtiens mon diplôme en 2004. J'ai travaillé pendant huit années en pédiatrie à l'hôpital de Gien. A partir de 2013 je donne un nouveau tournant à ma carrière et commence à exercer en libéral. A partir de 2016 je débute les remplacements au cabinet de Coullons.

Fortes de nos expériences et de nos compétences individuelles nous

souhaitons assurer une continuité de services pour toute la patientèle du cabinet de Coullons. Mais nous sommes aussi volontaires et motivées pour apporter un visage nouveau des pratiques d'infirmières dans la prise en charge des patients.



Les services restent les mêmes : soins à domicile, au cabinet ou sur rendez-vous. Nous sommes à disposition de tous ceux qui ont besoin de soins : soins infirmiers, prise de sang, maintien de l'autonomie, soins techniques, soins usuels (pansements, injection, perfusion...). Nous mettrons tout notre professionnalisme aux services de nos patients.

Pour les locaux nous exerçons dans un premier temps dans le cabinet rue de la Poste. Cette situation pourrait évoluer dans un avenir proche.

Notre périmètre d'intervention s'étend au-delà de Coullons pour Autry le Chatel, Saint Florent

et Saint Gondon.

Le cabinet reste ouvert rue de la Poste, tous les jours sauf dimanche et jours fériés, le matin de **7h00 à 7h15 et 8h00 à 8h15**. Entre les soins à domicile il est possible d'avoir exceptionnellement un rendez-vous au cabinet en journée.

Le contact téléphonique reste le **0238361799**.

Carine et Sandrine

### Naissance :

Kélia RUDEAUX  
née le 21/5/2018



### Décès :

Thérèse CHAMAILLARD née BOURDIN (89 ans) 13/5/2018  
Bernard DESNOUES (89 ans) 21/5/2018  
Josiane BONNOT née JAOÛEN (80 ans) 23/5/2018  
Roger RAT (86 ans) 27/5/2018



Horaires d'ouverture de la Mairie - Lundi de 15h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h



Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :  
Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10  
courriel : coullons.mairie@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire.  
Dépôt légal : juin 2014.  
Articles rédigés par les élus et les associations locales.  
Crédit photos : Mairie, Associations.  
Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

